

ORGANISATION d'APPUI au DEVELOPPEMENT
INTEGRE-France
(OdADI-F)
47 Chemin de Fontanières
69350 La Mulatière
04 78 92 87 14
mic.roc@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE De l'Organisation d'Appui au Développement Intégré – France (OdADI-F) mardi 20 mai 2008
--

L'assemblée générale constitutive de l'association OdADI-F s'est tenue dans les locaux de la FSCF au 65 rue Bellecombe – 69006 Lyon le mardi 20 mai 2008 de 18h00 à 19h30.

Assistent à cette assemblée les personnes suivantes :

Mr et Mme Thierry Brayer
Mr et Mme Michel Noël
Madame Martine Jullien
Monsieur Roger Phily
Mr et Mme Didier Ramiandrasoa
Mr et Mme Yvon Francaux
Mr et Mme Michel Rocolle
Mr et Mme Jean-Jacques Beratto

I – INTRODUCTION :

Michel Rocolle, initiateur de cette réunion, présente le projet et expose les réalisations de l'Association malgache OdADI.

Après présentation des statuts de cette association, des travaux et formations en cours il développe les besoins d'aides tant matérielles que techniques des correspondants malgaches.

Une discussion s'instaure alors entre les membres présents sur les diverses façons de participer aux projets malgaches, l'urgence à déterminer et les possibilités de financement pour les accompagner.

Une unanimité se dégage pour s'engager en faveur de l'association malgache que l'association française cherchera à parrainer sans s'immiscer dans le fonctionnement et les options prises par le comité directeur malgache.

II – STATUTS :

Michel Rocolle propose alors aux votes des membres les statuts de la nouvelle association, élaborés par un groupe de travail comprenant madame Jullien et messieurs Beratto, Noël et Rocolle.

L'attention des participants est attirée sur l'article 6 qui stipule qu'en cas de nombre de membre de l'association inférieur à 20, le comité directeur et le bureau ne forment qu'une seule entité de 7 membres au plus qui prendra l'appellation de Bureau.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

III – ELECTION DU BUREAU :

Le vote à bulletins secrets pour la désignation des membres du bureau donne les résultats suivants :

Votant : 14

Suffrages exprimés : 14

Majorité requise : 8

Ont obtenu :	Madame Marie-Agnès Brayer : 14	élue
	Madame Nicole Goudard-Francaux : 14	élue
	Monsieur Yvon Francaux : 13	élu
	Madame Martine Jullien : 14	élue
	Monsieur Michel Noël : 14	élu
	Monsieur Roger Phily : 14	élu
	Monsieur Michel Rocolle : 13	élu

Les 7 membres du bureau se réunissent alors entre eux et constituent le bureau dans la composition suivante :

Président	Michel Rocolle
Vice-présidents	Yvon Francaux Roger Phily
Secrétaire Générale	Martine Jullien
Trésorier Général	Michel Noël
Secrétaire adjointe	Nicole Goudard-Francaux
Trésorière adjointe	Marie-Agnès Brayer

Le président Rocolle remercie alors les participants et félicite les nouveaux élus... en demandant que on se mette tout de suite au travail.

IV – QUESTIONS DIVERSES :

Un membre de l'assemblée demande que la destination de notre aide soit apportée pour un projet déterminé en commun avec les responsables malgaches. Approbation de l'assemblée.

La prochaine réunion du bureau fixera, en fonction des demandes malgaches, les priorités de nos actions.

Plus personne ne demandant la parole, l'assemblée est close à 19h35.

A LYON le 28 mai 2008

Le « rapporteur »
Martine Jullien

Le Président
Michel ROCOLLE